20^{ème} Journée nationale d'étude **"Élus Santé Publique & Territoires"**

& VIEILLISSEMENT: LE POUVOIR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

GRENOBLE

Hôtel de Ville

18 **DÉCEMBRE 2018**

8h30 Accueil

9h-9h45 **Ouverture**

Eric PIOLLE, maire de Grenoble Laurent EL GHOZI, président d'ESPT

Laura BONNEFOY, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère déléguée à l'autonomie et au handicap (sous réserve)

Emmanuelle HAMEL, Santé publique France, Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé, responsable Unité Personnes âgées et populations vulnérables

9h45 Conférence introductive

PASSER DE L'INJONCTION DU BIEN VIEILLIR À L'ÉLOGE D'UNE AVANCÉE EN ÂGE RÉUSSIE

Pierre-Olivier LEFEBVRE, délégué général du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés

10h-12h L'INVENTION DE LA VIEILLESSE : UNE CONSTRUCTION MÉDICO-SOCIO-POLITIQUE

Animation : Marianne AUFFRET, vice-présidente d'ESPT, maire adjointe du 14^{ème} arr. de Paris Urbanisme et grands projets d'aménagement, Santé

- Un point de vue philosophique : **Philippe SALTEL**, enseignant chercheur en philosophie morale, éthique et appliquée aux soins, Université de Grenoble Alpes
- Un point de vue de gériatre : **Pr Gaëtan GAVAZZI** , chef de service Médecine gériatrique, CHU Grenoble Alpes
- Un point de vue d'élue locale : **Kheira CAPDEPON**, 3^{ème} adjointe au Maire de Grenoble déléguée aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle
- Un point de vue sociologique : **Sebastian J. MOSER**, chercheur en sociologie à l'Espace Éthique Île-de-France, Laboratoire d'Excellence DISTALZ, Université Paris Sud, EA 1610
- Le point de vue d'une association de personnes âgées : Mohamedou TALL, président de l'association Villeneuve 3ème âge

12h-13h30 Pause déjeuner

13h30-15h QUELLES ORGANISATIONS TERRITORIALES EN SANTÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ?

Animation : **Elisa MARTIN**, 1^{ère} adjointe au maire de Grenoble, déléguée aux Parcours éducatifs et à la Tranquillité publique

- Organiser les acteurs concernés à l'échelle des territoires, c'est-à-dire ? : des exemples de démarches territorialisées en santé des personnes âgées :
- L'expérience de la CC du Grand Autunois Morvan : **Clément SOULIER**, coordonateur du CLS de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
- L'expérience du CIAS du Pays de Martigues : **Catherine GERMAN-LABAUME**, responsable du Pôle Santé et Handicap du CIAS, cheffe de projet CLS et ASV
- L'expérience de la ville de Grenoble : **Andréa MICHEL**, coordinatrice santé et CLSM, Direction de la Santé publique et environnementale de la ville de Grenoble
- Territorialisation en santé mentale des personnes âgées : l'expérience des CLSM : **Pauline GUEZENNEC**, chargée de mission, CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale Lille

15h-15h15 Pause café

15h15-17h30 QU

QUELLE PLACE POUR LES DIFFÉRENTS « USAGERS » DE LA VIEILLESSE ?

Animation : Kheira CAPDEPON, 3ème adjointe au Maire de Grenoble déléguée aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle

- Quelle prise en compte de la parole des « vieux » ? :
- > Philippe BATAILLE, sociologue, directeur d'étude à l'EHESS, association « Vieux chez soi »
 Deux résidents de l'EHPAD La Bailly (La Bathie, Savoie), une IDEC et un ASG représentant la direction
 de l'établissement membre de l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées)
- > Roland ROCHET et Henri GIRARD CARRABIN, résidents de l'EHPAD La Bailly (La Bathie, Savoie), Emmanuelle GUILLARD, IDEC et Patricia FINANTZ, ASG représentant la direction de l'établissement membre de l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées)
- Ville Amie Des Aînés (VADA) : un outil pour mieux prendre en compte la parole des personnes âgées vulnérables et invisibles : **Carlyne BERTHOT**, chargée de mission Ville Amie Des Aînés (VADA), Grenoble
- La participation des personnes âgées dans les instances de la démocratie en santé : Christine PATRON, vice-présidente de l'association ISATIS représentant les personnes âgées à la CRSA-Île de France
- Quelle prise en compte de la parole des aidants ? : **Christiane GACHET**, responsable régionale Association France Parkinson, représentant France assos Santé, Union régionale Auvergne-Rhône Alpes
- Rompre l'isolement et promouvoir la participation sociale des personnes âgées d'origine étrangères : **Elias BOUANANI**, responsable juridique et **Jalil LEMSEFFER**, responsable du pôle santé migrants, Observatoire sur les Discrimination et les Territoires Interculturels (ODTI)
- L'implication des aînés dans la Cité : **Bernard ENNUYER**, sociologue enseignant chercheur, Université Paris Descartes

17h30-18h Clôture

Mathieu ANGOTTI, DGA ville de Grenoble Laurent EL GHOZI et Marianne AUFFRET, ESPT Rien de nouveau : l'espérance de vie s'allonge, les Français vieillissent. Les baby boomers nés après-guerre atteignent l'âge de la retraite. Néanmoins, ce vieillissement ne revêt pas la même forme sur l'ensemble du territoire français ni pour toutes les catégories sociales. Les enjeux sont à envisager sous des angles différents selon les caractéristiques des territoires : villes de taille moyenne, métropoles ou bourgs ruraux. Ce vieillissement pose également des questions spécifiques pour les populations vivant dans les quartiers populaires. En effet, comme le souligne une étude d'octobre 2017 de l'ONPV (Observatoire national de la politique de la ville), la population des QPV est certes en moyenne très jeune, mais la part de personnes âgées y est croissante.

L'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population française totale augure de défis nouveaux pour la société toute entière. Au sein des cellules familiales, elle interroge notamment le lien entre les générations, elle questionne la réalité d'un véritable choix du lieu que l'on souhaite habiter pour vieillir, chez soi ou dans un établissement. Aux professionnels du soin et de l'accompagnement médico-social, elle impose de réfléchir ensemble aux interactions spécifiques entre « virage ambulatoire » et vieillissement, et aux nouvelles modalités de collaboration entre hôpital, soignants et services médico-sociaux de ville et services généraux de la Ville. Elle interpelle avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de vivre ensemble.

Quelle politique coordonnée, quelles initiatives les communes peuvent-elles mettre en œuvre sur leur territoire pour répondre à ces objectifs ? Quelles démarches territorialisées permettent d'articuler « vieillesse » et « santé », réfléchie dans son sens global et pas uniquement celui de l'accès aux soins, des parcours de soins ? En particulier, comment la question du vieillissement est-elle prise en compte dans les Contrats Locaux de Santé, dans les Ateliers Santé Ville ? Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'évolution démographique - avec une population de plus de 60 ans aussi nombreuse en 2010 que celle des 15 à 24 ans - vient requestionner les orientations de la politique de la ville alors que celle-ci est historiquement tournée vers la jeunesse. Comment vivre vieux et malades dans les territoires ruraux, comment vivre vieux et en bonne santé, en étant pleinement citoyens, participant à la vie de la cité, en particulier lorsque l'on est dans une situation de cumul des vulnérabilités, précaire et isolé ? Comment mieux vivre ensemble au sein de la Ville ?

La 20^{ème} Journée nationale d'étude de l'association « Élus, santé publique & territoires » proposera de réfléchir ensemble, élus, professionnels, institutions, associations, citoyens, à ces questions cruciales : quelles sont les « clés » du bien vieillir dans la cité en bonne santé ou malgré un état de santé qui se dégrade, une maladie chronique? Comment promouvoir l'autonomie, la santé des personnes âgées et leur participation sociale? Finalement, quel est le rôle de la commune et de ses services dans l'accompagnement du vieillissement, y compris en santé : quelle organisation, quelles modalités d'accompagnement, quels dispositifs proposer pour cette catégorie croissante de notre population ? Comment les élus se saisissent-ils de ces questions ?

Journée gratuite, sur inscription avant le 10 décembre 2018 : https://www.inscription-facile.com/form/7CVS1oxaZgqALjw9tEwF

Journée réalisée avec le soutien financier du Ministère des Solidarités et de la Santé-DGS, du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et de Santé publique France





